

LA LETTRE DU



N° 1 novembre 2013

Le mot du Directeur

SOMMAIRE

- *Le mot du directeur* p. 1
- *Actualités des membres du Centre* p. 2
- *La recherche au CREDIMI* p. 6
- *La formation au CREDIMI* p. 16

La lettre du CREDIMI, dont c'est la première livraison, est destinée à compléter les informations disponibles sur le site internet du Laboratoire, en mettant l'accent sur l'actualité de ses membres, qu'elle concerne leurs interventions à des colloques, leurs responsabilités éditoriales ou leurs publications. Elle permet également de dresser le bilan des publications du Laboratoire, nombreuses cette année, et des manifestations organisées par le Laboratoire au sein de la Faculté de Droit et de Science Politique de Dijon, ou en dehors de ses murs. Elle permet enfin de relater quelques moments forts dans la vie du Laboratoire et de la Faculté, comme la remise de la légion d'honneur au Professeur Eric Loquin, directeur du M2 Recherche juriste d'affaires internationales adossé au CREDIMI, doyen honoraire, ancien directeur du CREDIMI, et personnalité incontournable du monde du droit des affaires internationales.

En vous souhaitant une bonne lecture de cette première Lettre.

Laurence Ravillon

Directrice du CREDIMI

Doyen de la Faculté de Droit et de Science politique de Dijon

Directrice de publication

Laurence RAVILLON

Conception et réalisation

Hamza CHERIEF

Logo - Ursula BLAISE

Centre de Recherche sur le Droit des Marchés et des Investissements Internationaux (C.R.E.D.I.M.I.)

Université de Bourgogne – CNRS UMR 6295

Faculté de Droit et de Science Politique

4 Boulevard Gabriel, 21 000 Dijon

Tel. +33 (0)3 80 39 53 92 – Fax. + 33 (0)3 80 39 55 71

CREDIMI.secretariat@u-bourgogne.fr - CREDIMI.documentation@u-bourgogne.fr



Actualités des membres du Centre

➤ Doctorants

- ✦ **Chiraz Karoui** a été proposée comme première candidate Tunisienne au Programme de « Jeunes Experts Diplomates » « EXPERT/YOUNG DIPLOMAT » au sein de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe » (OSCE) à Vienne par le ministère des Affaires étrangères tunisien pour le mois de septembre 2013. Elle a, en outre, été sélectionnée comme représentante de la Tunisie dans le cadre du *Legislative Fellowship Programme* mis en place par *Legacy international* et qui consiste en une formation intensive à Washington, DC au mois de novembre 2013.
- ✦ **Marion Meilhac-Perri** a participé au Conseil annuel sur les affaires générales et la politique de la Conférence de la Haye de Droit International Privé (HCCH), en tant que secrétaire-rédacteur (*Recording secretary*), au mois d'avril 2013. Il s'agit de sa seconde participation depuis avril 2012. Marion Meilhac-Perri avait, du 30 mai au 10 juin 2011, apporté son expertise au Bureau Permanent à la préparation de la Sixième réunion de la Commission spéciale sur le fonctionnement pratique des Conventions de 1980 sur l'enlèvement international d'enfants et de 1996 sur la protection des enfants.
- ✦ Cinq doctorants se sont inscrits cette année au CREDIMI :
 - **Sétchégnon Eustache Da Allada** prépare une thèse portant sur le *Droit OHADA des contrats et pratique contractuelle des affaires* ;
Directeur : **Laurence Ravillon** Co-encadrant : **Joseph Djog Benou**
 - **Diane Horélie Palgo** prépare une thèse portant sur *La sécurité sanitaire du médicament en Afrique de l'Ouest* ;
Directeur : **Isabelle Moine-Dupuis**
Co-encadrant : **Agnes Tabutiaux (Université de Bourgogne, Faculté de Pharmacie)**
 - **Martial Pernet** prépare une thèse sur *Le siège en arbitrage international* ;
Directeur : **Eric Loquin**
 - **François Xavier Puget** prépare une thèse sur *La protection des produits de santé en droit pénal : étude sur l'efficacité de la norme pénale au regard de l'exigence de santé publique* ;
Directeur : **Isabelle Moine-Dupuis**
Co-directeur : **Haritini Mastopoulou (Université Paris Sud, Faculté Jean Monnet)**
 - **Ikram Ullah** prépare une thèse sur *L'arbitrage international au Pakistan* ;
Directeur : **Sébastien Manciaux**

➤ Docteurs

Le CREDIMI compte cette année six nouveaux docteurs en droit :

- ✦ **Hamza Cherief** a soutenu le 13 décembre 2012 sa thèse portant sur *le Statut juridique du mercenaire en droit international public* ; mention très honorable.

Directeur : **Charalambos Apostolidis**

Hamza Cherief a reçu le prix de thèse Pierre Gay de la Faculté de Droit de Dijon pour la meilleure thèse (*ex-aequo*) de Droit public

Il occupe depuis novembre 2012 les fonctions d'assistant-ingénieur au CREDIMI

- ✦ **Aurélie Fautré** a soutenu le 10 décembre 2012 sa thèse portant sur *Le juge et l'évolution contemporaine du droit de la famille* ; mention Très Honorable – Félicitations du jury

Directeur : **Eric Loquin**

Co-encadrant : **Vincent Bonnet**

Aurélie Fautré a reçu le prix de thèse Daniel Parisot de la Faculté de Droit de Dijon pour la meilleure thèse de Droit privé

- ✦ **Valentin Réternaz** a soutenu le 28 janvier 2013 sa thèse portant sur *L'interdiction du formalisme excessif en procédure civile. Etude de documents français et suisses à la lumière de la jurisprudence de la Cour Européenne des Droits de l'Homme* ; mention Très Honorable

Directeur : **Georges Bolard**

Co-encadrant : **François Bohnet**

- ✦ **Jean-Baptiste Reynaud** a soutenu le 2 mai 2013 sa thèse portant sur *L'encadrement par l'Etat des prérogatives des fédérations sportives françaises* ;

Directeur : **Gérald Simon**

- ✦ **Barham Taghipour** a soutenu le 19 février 2013 sa thèse portant sur *La responsabilité de l'arbitre et de l'institution d'arbitrage* ; mention Très Honorable

Directeur : **Eric Loquin**

- ✦ **Nawwar Wannous** a soutenu le 1^{er} mars 2013 sa thèse portant sur *Les modes alternatifs de règlement des différends relatifs aux investissements internationaux dans les pays arabes* ; mention Très Honorable

Directeur : **Sébastien Manciaux**

➤ Maîtres de conférences et Professeurs

Trois nouveaux Maîtres de conférences ont rejoint le CREDIMI au cours de l'année 2012-2013 :

- ✦ **Jean-Marie Garinot** est Maître de conférences à l'Université de Bourgogne où il enseigne le droit des sociétés et le droit fiscal des affaires. Il est l'auteur d'une thèse consacrée au secret des affaires, dirigée par le Pr Eric Loquin et soutenue en novembre 2011 à la Faculté de droit de Dijon. Cet ouvrage a été honoré du premier prix de thèse de la Faculté. Il est paru courant 2013 aux éditions LexisNexis (coll. Travaux du CREDIMI).
- ✦ **Angélique Thurillet-Bersolle** est Maître de conférences en droit privé. Elle enseigne le droit privé de l'immeuble en Licence professionnelle « Gestionnaire de l'habitat locatif et de l'habitat social », le droit des sûretés en licence professionnelle « Métiers du notariat » et le droit du travail en Licence 3 « sciences de gestion », en licence professionnelle « Gestion des ressources humaines » et dans divers diplômes universitaires. Ses travaux de recherche traitent de l'influence du droit européen sur l'évolution du droit privé français. Cette question est notamment évoquée dans sa thèse intitulée « Droits européens et droit de la famille : contribution à l'étude de la dynamique du rapprochement » dirigée par Monsieur le Professeur Cyril Nourissat et Monsieur Vincent Bonnet. Elle aura à partir de septembre 2013, la coresponsabilité de la licence professionnelle « Métiers du notariat ».
- ✦ **Valérie Wittmann** est Maître de conférences en droit privé. Elle a soutenu sa thèse sur *Les interférences entre instances civile et pénale parallèles. Contribution à l'étude de la cohérence en matière juridictionnelle*, en 2011, à l'université de Bourgogne, sous la direction du Professeur Eric LOQUIN. Elle enseigne, à l'Université de Bourgogne, l'Introduction au droit privé en L1 AES, le Droit des obligations en L1 AES, en L2 LEA et en Cours de préparation à l'ENM L2 Droit, la Procédure civile en seconde année de Capacité en droit. Elle assure, par ailleurs, des Travaux Dirigés en Licence professionnelle « Gestion de l'Habitat locatif et de l'habitat social » et de Sûretés en Licence 3 Droit. Ses thématiques de recherche portent principalement sur le Contentieux interne et international ainsi que le Droit des contrats et de la responsabilité.

➤ Distinctions

- ✦ **Eric Loquin**, Professeur au CREDIMI, a été élevé au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur.



La légion d'honneur lui a été remise par **Ali Bencheneb**, ancien Recteur de l'Académie de Reims puis d'Orléans-Tour et Professeur au CREDIMI.



La cérémonie s'est tenue le 3 juillet 2013 à l'UFR Droit et Science Politique de l'Université de Bourgogne dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

➤ Colloques

- ✦ Les 15 et 16 mars 2013, le CREDIMI a organisé, sous la direction du Professeur **Eric Loquin** et de **Sébastien Manciaux**, un colloque consacré à *L'ordre public et l'arbitrage*. Tenu à la Faculté de Droit, ce colloque international a réuni de nombreux spécialistes, universitaires et praticiens, du droit de l'arbitrage, confortant ainsi la réputation du CREDIMI en tant que centre de recherches spécialisé en droit des affaires internationales.

Le colloque a permis de faire le point sur le couple infernal formé par l'arbitrage et l'ordre public, ordre public pluraliste puisqu'ont été examinées les notions d'ordre public national, international, véritablement international, transnational, européen, matériel, procédural, arbitral, sportif... Le colloque s'est articulé autour des manifestations de l'ordre public dans l'arbitrage, de la pluralité des ordres publics et du contrôle de la conformité de la sentence. Ces exposés ont été suivis d'une table ronde, présidée par le Professeur **Pierre Mayer**, destinée à répondre à une question d'actualité, qui a fait couler beaucoup d'encre en doctrine : Faut-il modifier les règles du contrôle ? Les rapports introductifs et de synthèse ont été réalisés par le Professeur **Eric Loquin**.

Les actes de ce colloque international seront publiés aux Editions Lexis Nexis, dans la collection des Travaux du CREDIMI.

- ✦ A l'occasion des 20 ans du Code de l'arbitrage en Tunisie, le Centre d'études juridiques et judiciaires (CEJJ) et le DRIMAN (Faculté de Droit et des sciences politiques de Tunis) côté tunisien, et le CREDIMI côté français, ont co-organisé un Colloque international afin de présenter l'état des lieux des textes, de la jurisprudence et de la doctrine sur la question des rapports entre le juge étatique et l'arbitre, et les principales évolutions dans ce domaine. Les organisateurs du colloque ont été Mrs. **Sami Bostanji** et **Ferhat Horchani** (co-directeurs du DRIMAN), M. **Rachid Najdi** pour le CEJJ et **Sébastien Manciaux** pour le CREDIMI.

Le Colloque s'est articulé autour de l'interférence du juge étatique dans la procédure arbitrale, du contrôle post-arbitral de la sentence par le juge étatique, et du contrôle de la sentence arbitrale internationale, avec les regards croisés des droits algérien, français, marocain et tunisien.

Les débats ont été animés par M. **Imed Derouiche**, Directeur général du CEJJ, et par Messieurs **Eric Loquin**, **El Mokthar Bey**, **Abdellatif Mamoughli**, **Gérard Pluyette**, **Farhat Horchani**, **François-Xavier Train**. L'excellent rapport de synthèse a été réalisé par **Sami Bostanji**, Professeur à la Faculté de Droit et des sciences politiques de Tunis, co-directeur du DRIMAN. Ce Colloque, qui a rencontré un grand succès parmi les universitaires, praticiens et étudiants tunisiens, a permis de faire le point sur les rapports juridiques de ce couple singulier représenté par le juge étatique et par le

juge privé qu'est l'arbitre du commerce international. Il a également permis de continuer à faire vivre la convention de coopération signée entre le CREDIMI et le DRIMAN, grâce aux liens étroits noués avec les spécialistes tunisiens de l'arbitrage.

Les actes de ce Colloque international seront publiés aux Editions Pedone.

- ★ **Deux colloques ont été organisés lors de la rentrée universitaire 2013-2014** par le CREDIMI. Le colloque « Sport et nationalité » organisé par **Gérald Simon** s'est tenu les 12 et 13 septembre 2013 au Conseil Régional de Bourgogne. Le colloque consacré à « L'insolvabilité internationale à l'épreuve des groupes de société », organisé par **Arlette Martin-Serf, Caroline Henry et Paola Nabet**, a eu lieu le 11 octobre 2013 à l'UFR Droit et Science Politique de Dijon.

➤ Travaux

★ Invitations lors de conférences

- **Sabine Corneloup** a participé, le 1^{er} mars 2013, au colloque « Le choix d'un droit étranger en droit de la famille et des successions ». Ce colloque était organisé par l'Institut du Notariat Rhénan et se tenait à Mayence. Sabine Corneloup y a présenté sa contribution relative aux « Fondements du choix de loi en droit de la famille et des successions ». Cette contribution s'inscrit dans le cadre de l'étroite collaboration qui existe entre la faculté de droit de Dijon et celle de Mayence. Cette collaboration existe de longue date sur le plan de l'enseignement et elle se développe aujourd'hui également sur le terrain de la recherche.
- **Clotilde Jourdain-Fortier** a participé au colloque international « Crise et droit économique » qui s'est tenu les 8-9 novembre 2012 à Wroclaw (Pologne). Ce colloque était co-organisé par la Faculté de Droit de l'Université de Wroclaw et l'Association Internationale de Droit Economique. Son intervention portait sur « la solidarité comme principe de gouvernance du commerce mondial : entre réalité et utopie », article qui paraîtra fin 2013 dans l'ouvrage *Crise et droit économique*, Travaux de l'Association Internationale de Droit économique, aux éditions Larcier. Elle prépare actuellement, avec le professeur Valérie Pironon, les rencontres finales "Pour une amélioration de la sécurité alimentaire mondiale" sur le thème de la sécurité alimentaire dans le droit de l'OMC.
- **Philippe Juen** est intervenu lors du colloque de l'Université de Savoie et du GRIDAUH organisé les 24 et 25 mai 2012. Sa contribution traitait des « L'érosion des principes généraux d'urbanisation de la loi Montagne ». Les actes du colloque sont à paraître 2013 : J. JOYE (dir.), *L'urbanisation de la montagne - Observations depuis le versant juridique*, Ed. Lextenso.
- **Sébastien Manciaux** est intervenu dans le cadre du colloque « Les règles transnationales dans l'arbitrage d'investissement » organisé le vendredi 19

avril 2013 au cabinet Shearman & Sterling (Paris) par les étudiants de l'Association de l'Institut des Hautes Etudes Internationales. Sa communication a porté sur « Les règles procédurales transnationales dans l'arbitrage d'investissement ». Il a également participé au colloque « Paris, place africaine d'arbitrage » organisé le vendredi 21 juin 2013 à Paris à la CCI par la CCI et le Journal Africain du Droit des Affaires (JADA). La communication, co-présenté M. **Nawwar WANNOUS**, était relative à « Paris, place africaine d'arbitrage en matière d'investissement » et paraîtra dans un prochain numéro du Journal Africain de Droit des Affaires (JADA).

- **Christophe de la Mardière** a présenté sa contribution intitulée « Un contre-modèle ? La politique fiscale en France au XVIIe siècle » lors du colloque « Que deviennent les politiques fiscales ? Etat des lieux et perspective ». Ce colloque, co-organisé, à Poitiers, par l'Institut de droit public et FONDAFIP, avec le soutien de la Revue Française de Finances Publiques, de la région Poitou Charentes et de Grand Poitiers, a eu lieu le 2 avril 2013. L'article est à paraître dans la *Revue française de finances publiques*.
- **Laurence Ravillon** est intervenue lors du Colloque à Toulouse, le 17 septembre 2012 consacré à « La mer, l'espace et le droit - Protection, circulation, ressources » (sous la direction de **L. Rapp**), sur le thème « Ressources énergétiques, satellite et droit international de l'énergie ». Elle a également participé à un Colloque à Bogota (Colombie), le 1^{er} novembre 2012 (Acercamiento al marco juridico de proyectos espaciales, Facultad de Derecho – Universidad Sergio Arboleda) pour y faire deux interventions : « Les acteurs du secteur spatial » ; « Les contrats de l'industrie spatiale », et fait une conférence sur « Espace et droit », le 6 décembre 2012, à l'Ecole Militaire, au Centre d'études stratégiques aérospatiales. Elle a donné une conférence portant sur « les contrats de l'industrie spatiale à l'épreuve du contentieux étatique et arbitral », à l'invitation de l'Association Droit et Commerce. Cette conférence a eu lieu au tribunal de commerce de Paris le 13 mai 2013, elle est parue à la Revue de jurisprudence commerciale. Elle a également participé à la Conférence « « Droit aéronautique et spatial » organisée par le GDR Droit sciences et techniques, les 20 et 21 juin 2013. Son intervention portait sur « L'appréhension du secteur spatial sous l'angle du droit des affaires internationales et du droit des nouvelles technologies ». Elle a également participé au parcours doctoral personnalisé.

✦ Organisation de colloques, conférences, journées d'études

- **Clotilde Jourdain-Fortier** a organisé l'accueil par le CREDIMI du secrétariat de rédaction de la Revue Internationale de Droit Economique qu'elle dirige conjointement depuis 2012 avec **Hans-W. Micklitz**, Professeur de droit économique à l'Institut Universitaire Européen de Florence. Une chronique commentée des décisions de l'Organe de règlement des différends de l'Organisation mondiale du commerce y est réalisée depuis 2009 par les membres du CREDIMI.

- **Philippe Juen** organise et anime depuis 2006 les « *Rencontres territoriales* », journées d'études dédiées à la gouvernance des collectivités territoriales qui associent universitaires (des facultés de droit de l'Université de Bourgogne et de l'Université de Savoie) et acteurs professionnels locaux. En 2013, le thème était « D'une commune « passage » vers une commune « accueil », les enjeux de la commune de Moutiers ». En 2012, il a été membre du comité d'organisation du colloque « *L'urbanisation de la montagne - Observations depuis le versant juridique* », colloque organisé par l'Université de Savoie et le GRIDAUH qui s'est tenu les 24 et 25 mai 2012.
- **Laurence Ravillon** a organisé, plusieurs conférences à Paris : le 25 septembre 2012 (CNES) : La viabilité à long terme des activités spatiales, par Mario **Hucteau** (CNES) ; le 30 novembre 2012 : L'application de la garantie d'assurance dans le temps en matière spatiale, Anne-Sophie **Branger** et Caroline **Derache** (Cabinet d'avocats HMN & Partners) ; le 31 mai 2013 : Les risques et responsabilités associés aux débris spatiaux, sujet présenté par **Denis Bensoussan** (Hiscox) et **Cédric Wells** (Swiss Re). Elle a également co-organisé avec le Premier président de la Cour d'appel de Dijon le Colloque de la Conférence des Présidents des cours d'appel de l'Union européenne, à Dijon, du 13 au 15 octobre 2011 portant sur « Les technologies de l'information et de la communication au service de la justice du XXIème siècle », parus chez Lextenso dans la Collection Grands Colloques en juin 2013

✦ Articles, contributions

Vincent Bonnet, « Réflexions sur la présomption de paternité du XXIe siècle dans ses rapports avec le mariage », D. 2013, Chron. p. 107.

Vincent Bonnet, V° Origine de propriété, Synthèse Lexis 360 Notaires, septembre 2013.

Guillaume Busseuil, participation à la rédaction de l'ouvrage collectif, *Les effets des décisions de justice au-delà des intérêts individuels (développements sur les actions en cessation en droit de la consommation)*, L. **Sinopoli**, I. **Omarjee** (dir.), Dalloz, collection Thèmes & commentaires, à paraître 2013.

Guillaume Busseuil, « Le choix entre sûretés personnelles et sûretés réelles : perspectives européennes de droit européen », *JCP N*, 2012, n°40, p. 31 et s.

Sabine Corneloup, « Grundlagen der Rechtswahl im Familien- und Erbrecht », in *Die Wahl ausländischen Rechts im Familien- und Erbrecht*, Actes du colloque organisé par le *Rheinisches Institut für Notarrecht* le 1er mars 2013 à Mainz, à paraître.

Sabine Corneloup, « Entre autonomie conflictuelle et autonomie substantielle : le choix du futur Droit commun européen de la vente. A propos de la proposition de règlement de la Commission européenne du 11 oct. 2011 », in *Mélanges en l'honneur de Jean-Michel Jacquet*, 2013, Lexis Nexis.

Sabine Corneloup, « Le contrôle de l'ordre public par la Cour européenne des droits de l'homme », *Journal européen des droits de l'homme / European Journal of Human Rights* 2013, à paraître.

David Jacotot, « La promesse d'embauche ne vaut pas contrat de travail », *RDT* 2013, p. 104-105.

David Jacotot, « L'inaptitude d'un salarié titulaire d'un CDD », *JCP S 2013*, 1124.

David Jacotot, « Le terme de la protection du représentant des salariés », *Act. proc. coll. 15 mars 2013*, n° 5, p. 1.

David Jacotot, « Groupe de sociétés : quand la fille donne mandat de licencier à la mère », *JCP G 2013*, 421 (avec **Vincent Thomas**).

David Jacotot, « Application du statut de footballeur professionnel », *JCP S 2013*, 1158.

David Jacotot, Observations sous deux arrêts (soc. 23/10/2012 et 24/10/2012), in *Panorama de droit des entreprises en difficulté* dir. Ph. Roussel Galle, *Petites affiches*, 15 avril 2013, n° 75, p. 14.

David Jacotot, « Constitutionnalité d'une disposition du code du travail propre aux entreprises en redressement ou liquidation judiciaires », *Dalloz, Point de vue*, 2013, 1148.

David Jacotot, « La règle de conflit de loi tournant au profit de l'application du droit du travail français », *Rev. critique DIP*, à paraître.

David Jacotot, « Le « groupe employeur » et la RSE », in « les instruments juridiques de la responsabilité sociale de l'entreprise, colloque mars 2013 (dir. **V. Thomas**), *RLDA*.

David Jacotot, « Les avatars de la mobilité du fonctionnaire », in « Les trente ans du titre premier du statut général des fonctionnaires : et après ? », colloque juillet 2013 à Besançon (dir. **Ch. Fortier** et **J. Mekhantar**), Actes et commentaires, *Dalloz*, à paraître ;

Natalie Joubert, en collaboration avec **Sabine Corneloup**, « Accès au juge et immunités de juridiction », in *L'accès au juge : quelles évolutions pour quelle effectivité ?*, **V. Donier**, **B. Lapérou** (dir.), Bruylant, p. 97-117, à paraître.

Natalie Joubert, « Panorama de droit des étrangers et de la nationalité » 2012, (en collaboration avec les professeurs **Sabine Corneloup**, **Fabienne Jault-Seseke**, **Karine Parrot** et **Olivera Boskovic**), *Recueil Dalloz 2013*, p. 324.

Natalie Joubert, « Commentaire des articles 10, 12 et 13 du règlement européen Rome III sur la loi applicable au divorce », in Sabine Corneloup (dir.), *Le droit européen du divorce-European divorce law*, éditions LexisNexis, Travaux du CREDIMI, volume 39, 2013.

Natalie Joubert, « L'application de la loi étrangère : modes de fonctionnement des magistrats français dans leur confrontation aux droits des pays arabes », in *Ordre public et droit musulman de la famille en Europe et en Afrique du Nord*, **N. Bernard-Maugiron**, **B. Dupret** (dir.), Bruylant-IRD Editions, 2012, p. 327.

Natalie Joubert, en collaboration avec Estelle Gallant, « Le recours à l'exception d'ordre public en droit français de la famille face à des normes de pays du Sud de la Méditerranée », in *Ordre public et droit musulman de la famille en Europe et en Afrique du Nord*, **N. Bernard-Maugiron**, **B. Dupret** (dir.), Bruylant-IRD Editions, 2012, p. 297.

Philippe Juen, étude sur « L'érosion des principes d'urbanisation de la loi Montagne », *Construction-urbanisme*, nov. 2012, pp. 7-10.

Eric Loquin, « Le droit de l'environnement devant les tribunaux arbitraux internationaux », in *Mélanges G. Martin*, Editions Frison Roche, 2013.

Eric Loquin, « Retour sur les sources premières de la *lex mercatoria*, les usages du commerce international », *Mélanges J.-M. Jacquet*, Lexis Nexis, 2013.

Eric Loquin, « Le paradoxe de la motivation des sentences arbitrales », in *Les sanctions en droit contemporain*, vol. 2, *La motivation des sanctions prononcées en justice*, Dalloz, L'esprit du droit, 2013.

Eric Loquin, « La dualité des fonctions de l'obligation de révélation », *Mélanges en l'honneur de Philippe Merle*, Dalloz, 2013, p. 489.

Sébastien Manciaux, « French Supreme Court sets aside a CIETAC award », note présentant l'arrêt de la Cour de cassation (première chambre civile) rendu dans l'affaire *Société Séribo c. Hainan Yangpu Xindadao Industrial Co Ltd*, arrêt du 29 mars 2012 (11-10.347), *The Commercial, Shipping & Investment Arbitration Watch*, Issue n° 14, April-June 2012, pp. 4-5.

Sébastien Manciaux, « Les propositions de l'Union européenne en matière d'arbitrage d'investissement », avec **Eric Loquin**, in *Arbitrage et droit de l'Union européenne*, actes du colloque du 4 novembre 2011 organisé à Paris par le CFA en partenariat avec le CREDIMI et le Collège européen de Paris, sous la direction de Pierre Mayer, Lexisnexis, Travaux du CREDIMI vol. 38, 2012, pp. 153-174.

Sébastien Manciaux, « Les règles du droit des investissements internationaux s'opposent-elles aux politiques de sécurité alimentaire ? », *R.I.D.E.*, déc. 2012, n° 4, pp. 49-62.

Sébastien Manciaux, « CIRDI, Chronique des sentences arbitrales », *Journal du droit international*, 2013, n°2, pp. 505-558.

Christophe de la Mardière, « La privatisation de l'impôt », in **F. Rouvillois** et **M. Degoffe** (dir.), *La privatisation de l'État*, CNRS éditions, 2013, pp. 151-159.

Christophe de la Mardière, « Retour sur l'imposition du travail et du capital en France depuis la Révolution », *Dr. fisc.* 2013, n° 9, supplément *l'Année fiscale*, pp. 8-12.

Christophe de la Mardière, « L'insécurité de l'entreprise face au contrôle fiscal », *Dr. fisc.* 2013, n° 18-19, pp. 16-19.

Christophe de la Mardière, « Un contre-modèle ? La politique fiscale en France au XVIIe siècle », colloque Poitiers, avril 2013, à paraître à la *Revue française de finances publiques*.

Christophe de la Mardière, « L'impôt confiscatoire enfin sanctionné », 2013, n° 1, pp. 86-87.

Christophe de la Mardière, « Recul de la rétroactivité des lois de finances », 2013, n° 1, pp. 88-89.

Paola Nabet, Note de jurisprudence : Cass. 2 oct. 2012, n° 10-18.005 et 11-14.406 (loi applicable aux actions en nullité de la période suspecte étrangère), *Petites Affiches*, 15 avril 2013, n° 75, p. 17.

Paola Nabet, « Bref aperçu du projet de la Commission pour la révision du Règlement (CE) n° 1346/2000 sur l'insolvabilité », *Petites Affiches*, 31 mars 2013, n° 58, p. 5.

Stéphane Prieur, « Les pratiques commerciales déloyales dans les contrats de vente de listes en matière de location immobilière », *Contrats Concurrence Consommation*, janvier 2013, n° 1, p. 9.

Stéphane Prieur, « La fourniture d'eau potable par une commune est une obligation de résultat », note sous Cass. 1ère civ., 28 novembre 2012, *Gazette du palais*, 23 et 24 janvier 2013, p. 8.

Stéphane Prieur, « Agitations probatoires autour du bordereau de rétractation inséré dans les contrats de crédit à la consommation », note sous Cass. 1^{ère} civ., 16 janvier 2013, *Gazette du Palais*, 13 et 14 février 2013, p. 10.

Stéphane Prieur, « Les conséquences juridiques de l'annulation d'un séjour touristique contracté par l'intermédiaire d'un comité d'entreprise », note sous Cass. 1^{ère} civ., 19 février 2013, *Gazette du Palais*, 31 mars au 4 avril 2013, p. 5.

Laurence Ravillon, « Les clauses des contrats internationaux évitant l'accès au juge », in *Accès au juge. Quelles évolutions ?*, sous la dir. de **V. Donier** et **B. Lapérou-Schneider**, Bruxelles, Larcier, à paraître.

Laurence Ravillon, « L'espace au cœur des préoccupations – Les enjeux et perspectives de la politique spatiale européenne - Rapport de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques », *Revue française de droit aérien et spatial*, 2013, n° 1, pp. 5-9 et bibliographie juridique, pp. 10-11.

Laurence Ravillon, « L'Union pour la Méditerranée et la circulation des modèles juridiques : une lecture du travail et de l'influence de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI) », in *Vers une Lex Mercatori Euromediterranea ?*, sous la direction de **F. Osman**, Bruxelles, Bruylant, 2012, pp. 117-131.

Laurence Ravillon, « La preuve par l'image satellite », 3 décembre 2010 Toulouse Colloque « Crédibilité scientifique et droit », organisé par le CNES et par le CERIC (Aix-Marseille III), CCT, 2012, pp. 115-125.

Laurence Ravillon, Chronique de jurisprudence spatiale, *Revue française de droit aérien et spatial*, 2012, pp. 259-268.

Laurence Ravillon, Chronique de droit spatial, *Revue française de droit aérien et spatial*, (Pedone) depuis janvier 2012, « Editorial et bibliographie juridique », 2012, pp. 15-19 ; 2012, n° 2, pp. 131-149 ; 2012, n° 4, pp. 367-384.

Laurence Ravillon, Chronique des sources informelles du droit des affaires internationales

à la *Revue de Droit des Affaires Internationales*, 2012, n° 5, pp. 519-544.

Laurence Ravillon, Préface à la publication du mémoire de Sandrine Mourot, *L'influence anglo-saxonne dans le droit des contrats internationaux*, Editions universitaires européennes, Sarrebruck, 2012.

Vincent Thomas, « Qui peut déléguer ses pouvoirs dans la société ? », *RLDA*, juin 2012, p. 77-81.

Vincent Thomas, « La délégation de pouvoirs peut être permanente », note sous Cass. com., 17 janvier 2012, *Rev. société*, 2012, p. 627.

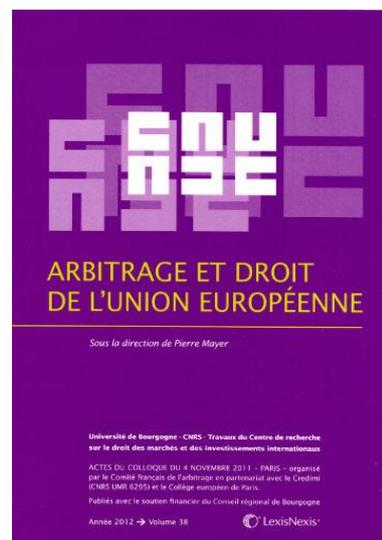
Valérie Wittmann, « La régulation de l'accès au juge civil en droit de la prescription extinctive », in *L'accès au juge : quelles évolutions ? Recherche sur l'effectivité d'un droit*, éd. Bruylant, 2013.

➤ Ouvrages du CREDIMI

- ★ **Arbitrage et droit de l'Union Européenne, sous la direction de Pierre Mayer, LexisNexis Litec, 2012, vol. 38**

Le droit de l'arbitrage se situe très largement en dehors de la sphère de la compétence de l'Union européenne. Il demeure de source nationale ou internationale. Le principal texte européen qui mentionne l'arbitrage (le Règlement Bruxelles 1) le fait pour l'exclure de son champ d'application. Pourtant, les points de rencontre entre arbitrage et droit de l'UE sont nombreux.

Les tribunaux des divers Etats de l'Union européenne ont reconnu la compétence des arbitres pour appliquer les normes de droit européen (droit de la concurrence et droit de la consommation en particulier), une pratique que valide la Cour de justice. L'Union favorise même, en matière de contrôle des concentrations, l'insertion d'une offre d'arbitrage dans les engagements comportementaux ou mixtes.

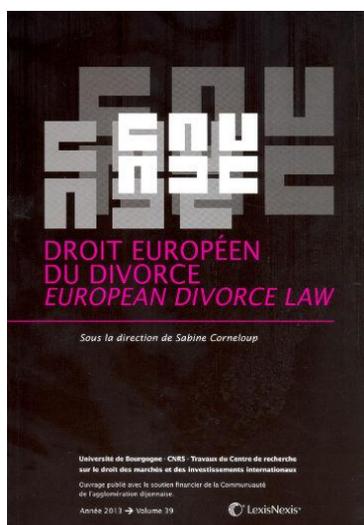


Le futur rôle de l'Union dans la négociation des traités de protection des investissements va la conduire à réfléchir aux offres d'arbitrage que de tels traités comporteront, ainsi qu'aux procédures d'arbitrage qui en découleront. Et enfin l'exclusion même de l'arbitrage du champ d'application du Règlement Bruxelles 1 n'est pas sans poser de délicats problèmes, qui figurent en bonne place dans l'ouvrage.

- Fiche technique de l'ouvrage
184 pages – 45,00 € - ISBN 9782711013845
A commander aux **Editions LexisNexis Litec**
Service des commandes
141 rue de Javel
75747 PARIS Cedex 15.

✦ ***Droit européen du divorce – European Divorce Law*, sous la direction de Sabine Corneloup, LexisNexis Litec, 2013, vol. 39.**

On recense chaque année dans l'Union européenne près d'un million de divorces dont 140.000 présentent une dimension transfrontière. 13 % des couples d'Europe sont binationaux et la tendance est à la hausse, notamment grâce à la libre circulation au sein de



l'Union. En vue de simplifier la vie des citoyens, l'Union européenne a adopté deux règlements qui régissent aujourd'hui la matière du divorce : le Règlement n° 2201/2003 « Bruxelles II bis » et le Règlement n° 1259/2010 « Rome III ». Ce droit international privé européen possède un champ d'application qui couvre non seulement les couples « européens », au sens strict, mais également les couples ressortissant d'Etats tiers, lorsqu'au moins l'un des époux réside sur le territoire d'un Etat membre de l'Union. En revanche, les droits internes des Etats n'ont pas été harmonisés. Des différences considérables subsistent en matière de divorce sur le terrain à la fois du droit matériel et du droit procédural. La notion même de mariage ne fait pas

l'unanimité, comme le montre le débat actuel dans plusieurs Etats membres sur l'ouverture du mariage aux couples homosexuels. Ces divergences nationales confèrent aux conflits de lois et de juridictions un enjeu fondamental.

L'ouvrage se présente sous la forme d'un commentaire des Règlements « Bruxelles II bis » et « Rome III », article par article. Il est écrit en français ou en anglais, selon les auteurs. Afin que le praticien confronté à un divorce international puisse trouver dans l'ouvrage les principales informations dont il a besoin, une étude substantielle de droit comparé précède le commentaire des règlements, pour présenter les droits internes du divorce de six Etats membres : l'Allemagne, la Belgique, la France, l'Espagne, l'Italie et le Portugal. L'ouvrage se termine avec des réflexions transversales sur les enjeux les plus fondamentaux qui affectent aujourd'hui le droit européen du divorce.

- Fiche technique de l'ouvrage
777 pages – 90,00 € - ISBN 9782711017935,
à commander aux **Editions LexisNexis Litec**
Service des commandes
141 rue de Javel, 75747 PARIS Cedex 15

- ★ **La contrefaçon de médicaments : premiers pas d'une réaction normative internationale, sous la direction de Clotilde Jourdain-Fortier et d'Isabelle Moine-Dupuis, LexisNexis, Litec, 2013, vol. 40.**

Le phénomène de la contrefaçon de médicaments est devenu particulièrement préoccupant au plan mondial. Alors qu'il touchait essentiellement les pays en développement, il s'est progressivement répandu au sein des pays développés par le biais d'Internet. Face à ce constat, plusieurs nouveaux textes ont été récemment adoptés pour renforcer la lutte, parmi lesquels la Convention du Conseil de l'Europe sur la contrefaçon des produits médicaux et les infractions similaires menaçant la santé publique (dite Médicrime).

Ces textes nouveaux soulèvent une problématique juridique des plus intéressantes : celle de la définition de la contrefaçon dans le domaine pharmaceutique. Alors que celle-ci est classiquement entendue comme une atteinte aux droits de propriété intellectuelle (brevets et marques), les textes récents européens et internationaux ainsi que l'Organisation mondiale de la santé l'entendent en réalité au sens de « falsification », terme qui soulève beaucoup de questions quant à sa définition tant en droit civil qu'en droit pénal. Les « faux » médicaments sont-ils tous en effet des contrefaçons ? Et inversement ? Contre quoi souhaite-t-on précisément lutter ?



L'ouvrage interroge les définitions des notions de contrefaçon et de falsification, leur éventuelle coïncidence et/ou dissemblance. Il propose une réflexion sur l'efficacité des textes récemment adoptés au regard des objectifs réellement visés (de santé publique) : l'arsenal apparaît certes fourni, mais est-il pour autant suffisamment dissuasif, bien adapté à ce phénomène qui s'amplifie et menace gravement la santé publique ? Le potentiel des textes adoptés aux plans européen et international est ainsi évalué.

- Fiche technique de l'ouvrage :

192 pages – 25,00 € - ISBN 9782711018970

A commander aux **Editions LexisNexis Litec**

Service des commandes

141 rue de Javel

75747 PARIS Cedex 15

➤ Dans la presse

Clotilde Jourdain-Fortier a donné une interview au journal *Europolitique le quotidien des affaires européennes*, parue dans son édition du mercredi 19 décembre 2012 sous le titre «Les pratiques seront évaluées en fonction de leur effet sur le marché ». Cet entretien s'inscrivait dans le cadre de la parution, dans la collection des Travaux du CREDIMI, des travaux issus de la première journée d'étude sur *Les pratiques de l'industrie pharmaceutique au regard du droit de la concurrence* (ouvrage réalisé sous la direction de **Clotilde Jourdain-Fortier** et d'**Isabelle Moine-Dupuis**. LexisNexis Litec, 2010, volume 34).

La formation au C.R.E.D.I.M.I.

- ✦ Le CREDIMI est un laboratoire sur lequel s'appuie –notamment- le M2 Juriste d'affaires internationales parcours recherche et parcours professionnel. Six étudiants du M2 ont participé pour la première fois au VIS Moot (concours de plaidoirie en arbitrage) de Vienne du 21 au 26 mars dernier et s'y sont fort honorablement comportés. Par ailleurs deux autres étudiantes de ce même Master ont participé, chacune de leur côté, et avec succès, aux « entrepreneuriales », l'une à l'Université de Bourgogne, l'autre à l'Université de Franche Comté.

L'Association des Juristes d'Affaires Internationales a actualisé son site à l'adresse suivante : <http://master-ajai.u-bourgogne.fr/>

- ✦ L'année 2012-2013 a vu la première promotion d'étudiants franco-allemands suivre le nouveau programme du cursus intégré Dijon-Mayence qui prend désormais la forme d'un double Master, intitulé « Juriste franco-allemand, Droit international privé et droit du commerce international et européen ». Le Master 1 se déroule à Dijon, le Master 2 à Mayence. Le cursus a pour objectif de former des juristes franco-allemands spécialisés dans le domaine du droit international privé et du droit du commerce international et européen.